

LISTE



Maisons d'Assistantes Maternelles



A NOTER

Au même titre qu'une assistante maternelle accueillant à son domicile, l'assistante maternelle exerçant en MAM est salariée du particulier-employeur et dépend donc de la même convention collective.

MAM Nounou

40 route de la forêt
76260 MILLEBOSC

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 6h30 à 20h

Mme DROUET Myriam 06.24.89.21.82

Mme LAMEILLE Merry 06.87.12.32.13

Mme BOULENGER Romane 06.14.29.82.30

Les Petits Marins

76260 Flocques

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Mme BRARD Amélie

Mme FEURAY Laure

Mme LERAY Marine

MAM 09 56 47 23 56

Edition du 28.03.2025